

Vie citoyenne

Un élu critique: «À Lausanne, le budget participatif rate sa cible»

Mountazar Jaffar (PS) a décrypté les deux premières éditions et déplore des règles du jeu qui favorisent les habitants déjà insérés et les quartiers aisés, bien loin de l'objectif initial.

Romaric Haddou

Ce lundi 18 octobre, Lausanne ouvre la phase de vote de son troisième budget participatif (BP). Tous les habitants pourront donner leur voix à l'un des projets de quartier en lice. Les plus plébiscités seront financés par la Ville et ce, jusqu'à épuisement des 175'000 francs à disposition. Les moutures 2019 et 2020 ont respectivement accouché de huit et neuf lauréats. C'est sur ces deux premières éditions que s'est penché Mountazar Jaffar, nouveau conseiller communal PS. Dans le cadre de son master en science politique, ce dernier a confronté les objectifs initiaux du BP aux résultats finaux. Ses conclusions donnent lieu à un postulat, tout juste déposé et réclamant «un budget véritablement participatif et démocratique».

D'après vous, le BP lausannois n'est donc pas satisfaisant?

Malheureusement, il n'a pas atteint ses objectifs. Il a même eu des effets contraires à ses ambitions. Pour rappel, il devait mobiliser des personnes qui sont éloignées de la vie politique et associative, créer du lien social et réorienter les ressources financières, notamment vers les habitants les plus modestes.

Ce n'est pas le cas?

Non. Les deux premières éditions ont permis de concrétiser des projets essentiellement environnementaux, mis sur pied par des habitants de classe moyenne déjà insérés dans les réseaux associatifs. Ceux qui ne participaient pas restent à la marge tandis que ceux qui étaient déjà actifs bénéficient d'un guichet supplémentaire pour mener à bien leurs projets. C'est aussi positif pour la ville, mais ce n'était pas le but.

Pouvez-vous détailler vos conclusions?

Dans mon travail de recherche, j'ai regardé tous les projets soumis au vote populaire ainsi que tous les lauréats, que j'ai mis en lien avec le revenu médian annuel des quartiers concernés. Sur les 17 lauréats, un seul prend place dans un quartier où les revenus sont plus bas. Ça ne veut pas dire que les quartiers les plus modestes ne proposent rien mais j'arrive à la conclusion qu'ils ont 18% de chances de voir leur projet financé contre 60% pour les quartiers les plus aisés, ceux du «croissant doré», qui va de Montriond/Cour à Chailly en passant par Sous-gare, Montchoisi, Florimont et Mousquines. J'ai aussi interrogé 150 participants et un profil type se dégage: femme ou homme, âgé de 26 à 45 ans, Suisse, installé depuis plus de onze ans à Lausanne, diplômé de l'université ou d'une haute école, salarié du public avec



«J'habite à la Bourdonnette où personne ne sait ce qu'est le budget participatif», regrette Mountazar Jaffar. PATRICK MARTIN

un revenu compris entre 3000 et 6000 francs, locataire, vote à gauche, manifeste et est engagé dans une association. Sous sa forme actuelle, le BP consolide le tissu existant au lieu de faire émerger de nouveaux acteurs.

À quoi est-ce dû?

Notamment au mode de sélection des lauréats. Le vote populaire favorise ceux qui ont déjà des ressources et du réseau. Ils l'activent, obtiennent beaucoup de suffrages et l'emportent.

Que proposez-vous?

La création d'un jury citoyen représentatif de la population lausannoise, sur la base du volontariat ou d'un tirage au sort. Pourquoi ne pas imaginer, aussi, des quotas de projets par quartier? Une manière de garantir la juste répartition des projets lauréats. Et puis, il faudrait se donner davantage de moyens en augmentant le budget global et en allant chercher, via des communications ciblées, ceux que l'on veut toucher, à savoir les jeunes, les étrangers et les populations modestes. J'habite à la Bourdonnette où personne ne sait ce qu'est le BP alors que nous devrions être l'une des cibles principales.

Vous estimez que Lausanne fait les choses à moitié?

Je ne dis pas que c'est simple et Lausanne a eu le mérite d'essayer. Nous arrivons au terme des trois éditions pilotes, c'est donc l'heure de réfléchir aux modalités futures. En 2021, le budget à disposition correspond à 1,20 franc par habitant. À Paris, c'est 50 francs par habitant. Ça laisse de la marge.

Est-ce réaliste d'attendre des bénéfices aussi importants qu'à Porto Alegre, par exemple, où la démarche est née?

La situation est différente. Au Brésil, le BP est venu du bas afin de réorienter l'argent et de faire face à des besoins élémentaires comme la construction de routes ou d'écoles. En Europe, il a été importé comme un outil pour renforcer la démocratie locale et il est, parfois, géré par des agences de communication. Le contexte et les aspirations des habitants ne sont pas les mêmes, mais ça ne veut pas dire qu'il n'est pas possible d'aller plus loin. Par contre, il faut le faire correctement, au risque de frustrer les gens et d'accentuer un fossé social.

Réaction

«Un outil parmi d'autres»

Face aux conclusions de Mountazar Jaffar, le municipal David Payot relativise. «Le budget participatif est un outil de la politique des quartiers, qui en contient beaucoup d'autres. C'est un modèle plus accessible que les mesures de subventionnement et les appels à projets classiques.» La distribution des fonds est aussi jugée «plus transparente et plus démocratique».

David Payot
Municipal



Quid du profil des participants et des quartiers d'implantation des lauréats? «Le découpage des quartiers manque de finesse. Vous pouvez avoir un projet dans un secteur dit favorisé alors que son environnement immédiat ne l'est pas.» David Payot nuance aussi l'idée du seul renforcement du

tissu local: «Beaucoup de groupes qui n'étaient pas constitués en association se sont fédérés autour d'un projet, par exemple La Manivelle. D'autres étaient déjà formés mais ne bénéficiaient pas du soutien de la Ville comme L'Escalade des voisins. Le BP tisse des liens entre les habitants et les rapproche de l'administration.» Surtout, il ajoute que «l'analyse des votants montre que ce n'est pas toujours ceux qui votent aux élections. Les quartiers populaires participent davantage et c'était l'un des objectifs.» Il faudrait envisager le BP comme «un maillon d'une large politique» plutôt que comme un outil unique de redistribution des ressources. D'ailleurs, si le montant global à disposition est limité, c'est pour conserver un ratio raisonnable entre projets proposés et lauréats. «Le but n'est pas de tout soutenir mais de créer un débat public. Un jury tiré au sort a des avantages mais atténuerait cette ambition démocratique.» **RHA**

Du consultatif au participatif, une infinité de démarches

● Les conclusions de Mountazar Jaffar suggèrent les limites du budget participatif lausannois. Sont-elles révélatrices d'un phénomène? «C'est dur à dire mais je ne serais pas surpris de retrouver des résultats semblables ailleurs, démarre Jean-Philippe Leresche, professeur à l'Institut d'études politiques de l'UNIL. Qu'est-ce que le participatif? Une utopie? Une révolution démocratique? De la pure rhétorique? Sans doute un peu de tout ça!» Tout dépendrait du pourquoi et du comment des démarches. «Le participatif va de la simple information, où on se contente de communiquer, à la coconstruction, où les décisions ont force de loi, ajoute Jérôme

Chenal, directeur de la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire à l'EPFL. Aujourd'hui, il est presque impossible de s'en passer, tellement il y a de défiance envers les politiques et les experts, mais ça ne marche que si tout le monde joue le jeu, pas si on cherche cyniquement à faire passer un projet.» Pour l'architecte-urbaniste, «la participation reproduit ce qu'on connaît en société et en démocratie en termes de lobbying». Néanmoins, «Lausanne a raison d'insister. C'est perçu positivement par la population et la systématique devrait permettre des améliorations.» Pour Nenad Stojanovic, politologue à l'Université de

Genève, «le risque d'une démarche alibi existe, mais, en Suisse, il y a généralement une volonté sincère d'améliorer la participation citoyenne». Lui est un vif partisan du tirage au sort. Il a notamment utilisé pour mettre sur pied, avec la Ville de Lausanne, des rencontres citoyennes dans le quartier d'Entre-Bois. «Certaines personnes continuent de s'impliquer après le projet. Quand vous recevez une lettre officielle annonçant que vous avez été tiré au sort pour apporter votre contribution sur un sujet qui concerne le bien commun, ça déclenche souvent un effet de reconnaissance et de prise de responsabilité qui fait qu'un nombre important de personnes

disent «Oui, je veux m'engager». Puisqu'il reste difficile d'évaluer l'impact d'une démarche participative, les spécialistes goûtent peu au jeu du bon et du mauvais élève. Jean-Philippe Leresche vante tout de même «ce qui a été fait autour du projet Métamorphose et des Plaines-du-Loup». Et à l'inverse? «La tour Taoua reste un exemple fort de non-participation.» Le professeur résume: «Si l'objectif est vraiment d'établir un lien avec la décision finale, il faut y mettre les moyens. Le risque est de susciter des attentes élevées et de décevoir, c'est pourquoi les élus délimitent de plus en plus le périmètre participatif.» **RHA**

Une enquête est ouverte contre Alain Soral

Justice

Le pamphlétaire installé à Lausanne est poursuivi pour propos homophobes. La communauté juive attend un traitement similaire pour ses paroles antisémites.

L'étau se resserre autour d'Alain Soral. Le polémiste d'extrême droite installé à Lausanne est poursuivi pour des propos homophobes à l'encontre d'une journaliste de la «Tribune de Genève» et «24 heures». Le procureur général Eric Cottier a décidé d'instruire lui-même l'affaire.

La nouvelle, révélée dans «Le Matin Dimanche», est saluée dans le canton et au-delà. «Je suis satisfait que le Ministère public se saisisse de cette affaire, note Julien Eggenberger, le député socialiste qui avait interpellé le Conseil d'État à ce sujet. J'espère maintenant que des moyens significatifs lui soient alloués. C'est en tout cas la preuve que nous ne pouvons pas tolérer l'intolérable dans notre canton.»

Soulagement à Lausanne

À la Ville de Lausanne, qui a dénoncé à plusieurs reprises les propos antisémites du pamphlétaire déjà puni en France, on sent poindre une once de soulagement, notamment pour son image. «La Municipalité ne tolère ni l'antisémitisme ni l'homophobie. Elle soutient l'application de la loi pénale. Lausanne a plusieurs fois souligné son soutien aux communautés LGBTIQ+. Elle n'a pas pour vocation d'être un lieu où sont produits et diffusés des discours haineux.»

Le 15 septembre, notre conseiller avait déposé une plainte pour incitation à la haine, diffamation, calomnie et injure après la diffusion d'une vidéo dans laquelle Alain Soral l'avait traitée, notamment, de «grosse lesbienne». C'est cette plainte qui est instruite par le procureur Eric Cottier. Pink Cross et l'Organisation suisse des lesbiennes en ont déposé une vendredi 15 octobre, alors que la Fédération genevoise des associations LGBT devrait le faire lundi, selon «Le Matin Dimanche».

Pour l'autre cible privilégiée d'Alain Soral, la communauté juive, le sentiment est partagé. «Nous saluons l'entrée en matière sur la plainte pénale portant sur la journaliste, souligne Johanna Gurfinkiel, secrétaire générale de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD). Mais nous attendons aussi que le Ministère public entre en matière sur les dénonciations des associations juives pour les propos antisémites d'Alain Soral. Ce qui n'est encore jamais arrivé.» Eric Cottier ne ferme en tout cas pas la porte après avoir reçu une dénonciation de la Ville de Lausanne. Il écrit dans un courriel envoyé dimanche que «le Ministère public va examiner si les précisions qu'il a reçues pourraient justifier, en fait comme en droit, une entrée en matière».

Il risque la prison

Alain Soral, qui bénéficie de la présomption d'innocence, risque jusqu'à trois ans de détention, selon le Code pénal suisse. Binationnel, il s'était installé à Lausanne il y a quelques mois après avoir été condamné en France pour des propos homophobes et antisémites. **Raphaël Ebinger**